

	<p>NATURE DE LA RÉUNION :</p> <p>Visite de territoire</p> <p>Sud-Ouest</p>	
<p>DATE : 15 JUIN 2011</p>		<p>DATE DE LA RÉUNION :</p> <p>8 JUIN 2011</p>
<p>RÉDACTEUR :</p> <p>CÉLINE MARROCHELLA</p>		
<p>PERSONNES CONVOQUÉES :</p>	<p>Membres CQSO - M. Baïetto – P. Versaut – P. Villain – P. Rongy – Y. Letrone – M. Santiago – D. Lora – B. Risacher – J. Seguin</p>	
<p>PERSONNES PRÉSENTES :</p>	<p>P. Versaut – Y. Letrone – C. Meunier – M. Santiago – R. Charles – B. Risacher – F. Mendez – D. Scheiblin – Y. Poitout - . B. Haguët – M. Coquet – T. Kondor – M. Picard – M. Pupier – M. Mayoussier – M. Thivolle-Cazat - C. Marrocchella</p>	
<p>PERSONNES EXCUSÉES :</p>	<p>M. Baïetto – P. Villain - D. Lora</p>	
<p>DIFFUSION :</p>	<p>Personnes présentes – personnes excusées – Membres du CQSO – Majorité – Direction – M. Aldebert</p>	
<p>POINTS TRAITÉS : 1 CIRCULATION ROCADÉ SUD 2 PROJET IMMOBILIER RUE DES JAVAUX 3 PLACE LIONEL TERRAY 4 INTERSECTION RUE MONTESQUIEU – AVENUE D'ÉCHIROLLES (VISIBILITÉ) 5 PARC DES RUIRES 6 PARC CÔTÉ BASSIN DE RÉTENTION</p>		
<p>1</p>	<p>Rocade Sud</p> <p>Circulation dense et bruit ambiant pour les habitants proches du magasin BUT. Actuellement, est à l'essai sur la Rocade la réduction de la vitesse à 70 KMH lorsque la circulation est dense pour éviter les effets accordéon.</p> <p>Des habitants évoquent l'idée de créer une sortie spécifique partant de la rocade pour les camions notamment ceux qui livrent le magasin BUT. Il leur est rappelé qu'il ne s'agit pas d'une compétence communale mais étatique, et que cette solution au lieu d'éviter le passage des camions sur la partie basse de la rue des Javaux en ferait une voie de délestage avec multiplication des véhicules automobiles.</p>	<p>YLe</p>
<p>2</p>	<p>Projet immobilier rue des Javaux</p> <p>L'acquisition de deux terrains est actuellement en cours : le terrain situé rue des Javaux et le terrain où se trouve l'entreprise Brun du côté de la rue Charles Piot (territoire Sud-Est). Ce dernier terrain est lié au départ de l'entreprise Brun qui est actuellement en pourparlers pour des locaux entre Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux.</p> <p>Le projet immobilier de la rue des Javaux a été présenté au Maire et aux élus. Il s'agirait de petits immeubles du type de ceux du « Clos Besson » avec la présence de commerces.</p> <p>Les habitants présents soulèvent la question du plan de déplacement des camions pendant la durée des travaux et du sens de circulation après la livraison des appartements. Ils souhaitent être associés à la discussion de ces questions.</p>	<p>YLe</p>

3	<p>Place Lionel Terray</p> <p>Fontaine Yves Letrône a rencontré l'artiste pour les travaux de réparation de la fontaine. Des carreaux sont à changer. Un devis a été demandé à un carreleur mais il est difficile de trouver un carrelage de la même couleur rouge.</p> <p>Revêtement de la place Il est constaté des discontinuités entre le sablé et les pavés. Des flaques d'eau se forment à certains endroits. Du sable recouvre des pavés les rendant glissants. La sablé a été refait il y a environ 5 ans. Demande du CQSO d'ajouter des pavés notamment de continuer les cheminements afin qu'ils soient continus. Michel Santiago se charge de préparer un schéma de la place et de faire une proposition aux CQSO avec présentation d'un devis.</p> <p>Barrière d'accès par la rue René Cassin Elle est actuellement en cours d'installation.</p>	<p>YLE</p> <p>MS / ESPACES VERTS</p> <p>MS</p>
4	<p>Sortie rue Montesquieu sur l'avenue d'Échirolles</p> <p>En débat le problème de visibilité pour les voitures qui ne voient pas les vélos et les piétons circulant sur l'espace partagé piétons / cycles, et également lorsqu'une voiture est garée sur la dernière place située juste avant l'espace partagé à la sortie de la rue Montesquieu sur l'avenue d'Échirolles. Plusieurs propositions sont faites : <ul style="list-style-type: none"> - suggestion de placer un miroir pour que les vélos voient les voitures arriver, - pose de petits boudins pour ralentir les voitures lors de l'engagement sur l'intersection. Il est rappelé que le quartier des Ruires est une zone 30 et que le respect du code de la route devrait être suffisant. La matérialisation de l'entrée dans la zone 30 va être renforcée par l'installation d'un totem et d'un marquage au sol (peinture). Un essai va être réalisé rapidement : des boudins seront posés de part et d'autre du mail piétons-cycles. L'idée est plutôt de ralentir les voitures en mettant des obstacles.</p>	MS
5	<p>Parc des Ruires – idée d'un parcours pour les chiens</p> <p>Un habitant a suggéré en réunion du Conseil de quartier Sud-Ouest la création d'un parcours fermé pour les chiens afin d'éviter leur divagation sans laisse dans le parc, du type de celui qui existe dans le parc Paul Mistral à Grenoble. Il est noté que ce dernier est assez exiguë et qu'il semble dommage de réduire ainsi la partie « espace vert » du parc. La question qui restera : si aujourd'hui personne n'est en mesure de faire respecter le fait de tenir son chien en laisse dans le parc, ce sera le même problème pour faire rentrer les chiens dans leur espace.</p>	ESPACES VERTS
6	<p>Parc côté bassin de rétention</p> <p>Un parc brut de 9 hectares sera livré lors de la fin des travaux du bassin de rétention, aucun aménagement ne sera réalisé avant la fin des travaux. Le Conseil de quartier Sud-Ouest souhaite être consulté pour l'aménagement de cet espace. Les Présidents évoquent l'idée de créer des cheminements pour notamment permettre aux familles venant rendre visite aux résidents de l'EHPAD de se promener.</p>	YLE